

L'éducation durable **Sénat - 17 novembre 2010**

Une éducation durable et un enseignement véritablement responsable doivent garantir les droits des générations futures et s'inscrire dans un plan d'actions pour la jeunesse novateur et ambitieux. Dans ce cadre, que chacune et chacun soit orienté selon ses talents, et uniquement selon ses talents, que chaque enfant puisse avoir l'espoir d'accéder au destin auquel il aspire à la hauteur de ses seuls mérites, est une exigence d'équité citoyenne qui doit guider nos choix en matière d'éducation, en matière d'habitat social ou de moyens de transport, en termes d'employabilité et de gestion des compétences en entreprise...

C'est aussi une ambition économique et stratégique permettant de faire face au durcissement de la compétition mondiale et aux enjeux démographiques planétaires. Pour la France, l'enjeu est double : D'une part former une élite beaucoup plus nombreuse que nous n'y avons été habitués jusqu'ici, explorer de nouveaux viviers amont, et lever l'autocensure d'une partie des jeunes en leur donnant une meilleure vision des possibilités d'orientation... D'autre part, participer à la formation des élites intellectuelles du monde et donc se placer résolument dans une logique de co-développement avec les établissements d'enseignement supérieur, en particulier des pays émergents. Dans un contexte international troublé, marqué par la course aux talents, la fuite des cerveaux et la désindustrialisation latente de notre pays, il y va de la pérennité de notre modèle social et de notre rayonnement futur.

Ces deux volets, ouverture sociale de notre enseignement supérieur, ouverture internationale de nos formations, ne sont en aucun cas antinomiques ... La plate-forme SILLAGES et le site Wiki SILLAGES, qui constituent un outil de promotion du modèle français de l'enseignement supérieur, montrent au contraire que les Technologies de l'Information et de la Communication appliquées à l'Enseignement en particulier, participent simultanément des deux approches, et prouvent à l'évidence qu'elles sont complémentaires.

Bien sûr, les technologies de l'information sont un appui à la modernisation des universités du Sud, la formation initiale et continue des enseignants exerçant dans les universités francophones représentant aujourd'hui un véritable enjeu face à la massification de l'accès aux études supérieures.

Bien sûr, les TICE participent de la redistribution des savoirs, dépassent les barrières des langues, et sont un outil d'accès à la culture traditionnelle alors la non-maîtrise de l'informatique pourrait favoriser la création d'une fracture numérique qui se double logiquement d'une fracture culturelle.

Mais par ailleurs les progrès des technologies éducatives peuvent permettre à certains handicapés de continuer à étudier et donc de s'insérer dans le monde du travail. Il existe en effet des programmes qui assurent rapidement la traduction en braille d'un fichier texte et des logiciels de simulation qui permettent d'appréhender des résultats pratiques alors que l'expérimentation en laboratoire est impossible...

Les TICE permettent aussi la mise à disposition de tous, de contenus pédagogiques adaptés et participent donc à la lutte contre la désaffection des jeunes pour les études scientifiques. Elles peuvent aussi contribuer à une meilleure information sur les filières d'excellence et sur leurs débouchés afin d'éviter l'autocensure des jeunes des milieux modestes et les biais sociaux qui débute très tôt dans la formation.

Le cartésianisme qui voudrait que l'on réforme le lycée avant le supérieur, le collège avant le lycée, l'école élémentaire avant le collège, ne tient pas compte de l'urgence des problèmes, de leur importance et de leur ampleur... Il nous faut traiter toutes les variables en parallèle. Réforme de l'enseignement de la technologie au collège. réforme du lycée. création de classes préparatoires

technologiques, augmentation importante des places mises aux concours par les grandes écoles pour les candidats des filières technologiques, étude des biais sociaux des concours, développement des formations par apprentissage, création de nouvelles résidences étudiantes, réforme de l'orientation, tout doit être fait en même temps ! Les jeunes des zones et réseaux d'éducation prioritaire, des zones urbaines sensibles, ou des zones rurales, ne peuvent en effet se contenter de savoir que dans vingt ans l'herbe sera verte aussi pour eux... Les entreprises ne peuvent attendre vingt ans pour recruter les compétences qui leur manquent déjà cruellement !

Et n'oublions pas d'apprendre à accompagner tout au long des études universitaires ceux qui n'ont pas eu la chance d'y être initiés par leur environnement. Car la réalité des grandes écoles et celle des universités ne sont pas si différentes si on se donne la peine d'établir les comparaisons au seul endroit où elles sont possibles et donc au niveau master : les 31% de boursiers de l'université dans son ensemble cachent une réalité plus profonde puisque si 40% des étudiants d'IUT et 34% des étudiants du cycle licence bénéficient d'une aide, ils ne sont plus que 20% dans ce cas lors du cycle master ...

Les actions que l'enseignement supérieur entreprend ont cependant valeur de symbole et les effets d'entraînement qui en résultent potentiellement, sont d'autant plus efficaces que la notoriété de la filière de formation est plus importante. C'est pour cela que les établissements d'enseignement supérieur, et les grandes écoles en particulier, sont sous le feu des projecteurs. Mais ne nous y trompons pas : quand le Président de la République dit que les grandes écoles doivent accueillir un tiers de boursiers, il indique un objectif collectif et un indicateur de bonne santé sociale du système éducatif dans son ensemble. Il ne s'agit en aucun cas d'une cible en soi fondée sur une politique de quotas, ce qui serait une façon de ne pas analyser les causes et de se contenter de traiter les symptômes.

Quand toutes les filières de l'enseignement supérieur comporteront 30% de boursiers, cela signifiera que nous avons enfin remis en route l'ascenseur social depuis la grande section de maternelle jusqu'aux plus hauts niveaux de formation !

L'éducation durable et l'enseignement responsable imposent enfin de ne plus confondre équité et égalité. L'égalité doit se concevoir comme une obligation de résultats et non comme une obligation de moyens ! L'équité c'est donner plus à ceux qui en ont le plus besoin. Elle est la condition indispensable de l'égalité, obligation de résultats, qui est celle inscrite au frontispice de nos établissements publics, celle inscrite dans notre constitution...

Remise des prix SILLAGES 2010

Avant de nous séparer, et de commencer à préparer les séminaires et colloques futurs, il me revient le privilège d'annoncer les lauréats des prix SILLAGES 2010... Privilège mais aussi charge puisqu'il y a 12 prix à remettre et que chaque lauréat va recevoir deux médailles : une médaille du Sénat frappée à son nom avec de la mention Prix SILLAGES 2010 et une médaille de la Conférence des Grandes Écoles...

LE PRIX WIKI est attribué à Catherine LAIDEBEURE, professeure de mathématiques en 1ère année de CPGE économique et commerciale au Lycée Albert Schweitzer, Le Raincy

Catherine a édité sur le Wiki 43 articles de mathématiques couvrant, sous forme de résumés, l'ensemble du programme de sa classe. Chaque résumé, représentant une à deux pages, est assorti d'un sommaire et de liens hypertextes renvoyant à des articles connexes. Elle est membre actif de la Communauté de pratique ePrep depuis de nombreuses années.

LES PRIX PLATE-FORME PAR DOMAINE

Le Prix Plate-forme en économie est attribué à Bernard CURZI, directeur de l'ESPEME, le programme Bachelor de l'EDHEC, et directeur eLearning de l'EDHEC

Bernard a déposé sur la Plate-forme un cours d'économie scénarisé, articulé en séquences vidéos et études de cas, réalisé au laboratoire eLearning de l'EDHEC et répondant au programme de 1ère année de l'Edhec Bachelor. Bernard est un membre actif de la Communauté de pratique ePrep. Grâce à son implication, l'EDHEC se trouve associé aux développements menés par ePrep depuis 2002.

Le Prix Plate-forme en latin est attribué à Patrick VOISIN, professeur de lettres et de latin en 1ère et 2ème années de CPGE littéraires au Lycée Barthou, de Pau

Patrick a déposé sur la Plate-forme un cours intitulé « Approche raisonnée du fonctionnement de la langue latine » qui s'adresse aux étudiants latinistes débutants en abordant l'ensemble de la grammaire latine. Patrick est membre de la Communauté de pratique ePrep. Sa communication intitulée « Nunc est clicandum ! Maintenant c'est l'heure de cliquer ! » fut remarquée au colloque ePrep 2008.

Le Prix Plate-forme en mathématiques pour les filières économiques est attribué à Brigitte BONNET, professeure de mathématiques en 2ème année de CPGE économique et commerciale au Centre international de Valbonne

Brigitte a déposé sur la Plate-forme l'ensemble de son cours de mathématiques : pas moins de 13 chapitres.

Le Prix Plate-forme en mathématiques pour les filières scientifiques est attribué conjointement à :

- François CAPACES, professeur de mathématiques à Sciences Po Nancy
- Alain SOYEUR, professeur de mathématiques en 2ème année de CPGE scientifiques au Lycée Pierre de Fermat de Toulouse
- Emmanuel VIEILLARD-BARON, professeur de mathématiques en 1ère année de CPGE scientifiques au Lycée Blaise Pascal de Colmar

Les trois co-auteurs ont déposé sur la Plate-forme un cours complet de mathématiques couvrant le programme de 1ère année des CPGE scientifiques : un ouvrage de plus de 1200 pages, agrémenté de nombreux exercices corrigés, de chapitres de méthodes, d'un aide-mémoire et de biographies de

mathématiciens, d'une présentation particulièrement soignée. Ce travail a été développé en partenariat avec l'association Sésamath et le site Les-Mathématiques.net.

Le Prix Plate-forme en physique est attribué conjointement à Patrice BOTTINEAU, technicien supérieur de laboratoire au Lycée Louis Le Grand et Jacques TABUTEAU, professeur honoraire de chaire supérieure au Lycée Janson de Sailly.

Les auteurs ont déposé sur la Plate-forme 12 séquences vidéos de travaux pratiques d'une dizaine de minutes chacune en optique géométrique et en optique ondulatoire. Ce travail a été développé avec le concours de OVIO INSTRUMENTS, concepteur de matériel de travaux pratiques pour l'enseignement supérieur.

LE PRIX INTERNATIONAL est attribué à Marwan BROUCHE, professeur de physique à l'École Supérieure d'Ingénieurs de Beyrouth.

Marwan a déposé sur la Plate-forme des travaux pratiques de physique adaptés au programme des CPGE scientifiques de 1ère année (3 TP) et de 2ème année (2TP). Il est membre de la communauté ePrep depuis de nombreuses années. Grâce à son implication le Liban est activement représenté au sein de l'initiative SILLAGES, et cet exemple est motivant pour l'ensemble des auteurs potentiels des pays francophones.

Enfin, cette année, **LE PRIX SPECIAL** est attribué à deux pionniers :

- Damien DECOU, professeur de physique en CPGE pendant 10 ans en poste en Afrique, aujourd'hui responsable du C2i à l'Université de Savoie
- Olivier GRANIER, professeur de physique en 2ème année de CPGE scientifique au Lycée Montesquieu du Mans

Damien et Olivier sont associés aux activités d'ePrep depuis sa création. Ils furent les premiers à mettre du contenu en ligne sur le Wiki et la Plate-forme. Par ailleurs, Damien a réalisé la mise en place du Wiki et en assure l'administration.

Ainsi, Damien a édité sur le Wiki 50 articles de physique agrémentés de nombreux schémas et illustrations. Damien a également déposé sur la Plate-forme l'ensemble de son cours de physique de 1ère année, soit 24 chapitres.

Olivier, de son côté, précurseur dans l'utilisation pédagogique des présentations de type PowerPoint en classe, a d'abord déposé sur la Plate-forme l'ensemble de son cours de physique de 1ère année, soit 29 diaporamas, puis, plus récemment, l'ensemble de son cours de physique de 2ème année, soit 19 diaporamas.

Je ne peux pas terminer cette allocution sans remercier en votre nom à toutes et tous, le Sénateur Marc Daunis qui nous a fait l'honneur de nous accueillir sous les ors de la République, et la Conférence des Grandes Écoles, le Centre National d'Enseignement à Distance et l'Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique dont le soutien ont été indispensables à la tenue de ce séminaire.

Enfin, je voudrais féliciter Nathalie pour cette magnifique édition du séminaire e-prep 2010 qui place, comme toujours, la barre très haut pour les éditions suivantes...

Christian MARGARIA, Conseiller spécial pour l'enseignement supérieur auprès du Commissaire à la diversité et à l'égalité des chances